

COMMUNIQUÉ DE LA FAMILLE SAOUNERA

Agressés à notre domicile par la police le 17 octobre 2013, nous, la famille Saounera, sommes poursuivis en justice par ces mêmes policiers pour « violences n'ayant entraîné aucune interruption temporaire de travail à l'encontre de personnes dépositaires de l'autorité publique » et par la municipalité de Garges-lès-Gonesse, partie civile dans ce procès. Ces policiers tentent de se faire passer pour les victimes en accusant notre père et notre frère aîné de violences.

Rappelons que ces policiers zélés et racistes nous ont frappé et l'un d'entre eux a de plus proféré l'insulte raciste de « macaque ». Par ailleurs, un de nos voisins, âgé de 70 ans, a reçu un tir de flashball dans la jambe alors qu'il tentait de porter assistance à Mme Saounera qui avait perdu connaissance. Rappelons aussi que notre frère, Amara, qu'ils étaient venus chercher ce jour là pour un vol de sac à main a pu immédiatement établir son innocence en apportant la preuve qu'il était hospitalisé le jour du délit.

Face à cette situation, de nombreux Gargeois indignés, collectifs et associations, nous ont déjà témoigné leur soutien, notamment lors du rassemblement à la gare RER organisé le 02 novembre 2013.

La première audience de notre procès a eu lieu le 22 novembre 2013, au tribunal de grande instance de Pontoise. La juge a décidé de libérer notre frère aîné, Samba, après un mois de détention provisoire. Il est maintenant sous contrôle judiciaire et n'a plus le droit de nous rendre visite jusqu'à nouvel ordre.

Comme si cette sanction arbitraire n'était pas suffisamment dure à vivre, depuis le 22 novembre, notre famille subit des pressions de la part de la police. Contrairement à la plainte des policiers, celle de notre soeur déposée contre les policiers a été classée sans suite. À ce jour, aucune instruction n'est ouverte pour mener l'enquête sur la manière dont se sont comportées les forces de l'ordre en ce matin du 17 octobre 2013.

La mairie quant à elle, censée veiller au bien être de ses habitants ne donne plus signe de vie depuis notre mobilisation du 14 novembre en plus de s'être portée partie civile contre nous. Alors que nous recevions des appels presque quotidiens et qu'on nous a fait miroiter une réponse à notre demande de logement.

Dans cette période d'élections municipales, nous attirons l'attention des habitants de Garges-lès-Gonesse sur l'attitude du maire, de ses adjoints et des policiers. Nous laisserons tout un chacun juger de la moralité de ces derniers.

La deuxième audience de notre procès aura lieu le 21 mars à 14h au tribunal de Pontoise. Nous avons besoin de votre soutien.

La famille Saounera

Avec le soutien du Collectif Anti Negrophobie et du Collectif Angles Morts